

DIRECTION GENERALE ADJOINTE CLIENTS
Direction Adjointe du DGA Clients
Frédéric FOURET

COMMUNE DE TAISNIERES SUR HON

Rue Williot & rue du 11 septembre 1907, Résidence de l'Hogneau

Construction neuve de 2 logements individuels PLA INTEGRATION

FIXATION DU TAUX DE LOYER A LA LOCATION

Le Bureau du Conseil d'Administration a autorisé la construction neuve de 2 logements individuels situés Rue Williot, rue du 11 septembre 1907 à TAISNIERES SUR HON (1 Type II et 1 Type III).

Cette opération est classée en « Prêt Locatif Aidé d'Intégration ».

Vu la délibération 2021-16 du Conseil d'Administration du 28 juillet 2021 donnant compétence au Bureau du Conseil d'Administration conformément à l'article R 421-16 du Code de la Construction et de l'Habitation.

Il est proposé au Bureau du Conseil d'Administration :

- d'autoriser le conventionnement du programme permettant ainsi aux locataires de bénéficier de l'A.P.L.,
- d'autoriser la mise en location de ces logements,
- de fixer le loyer mensuel maximum de la convention qui sera révisé le 1er janvier de chaque année en fonction des règles de révision en vigueur. Ces valeurs sont reprises dans le tableau ci-après :

	Loyer convention Valeur 01/01/2026
Taux par m ² de surface utile	5,44 €
Taux par m ² de surface habitable	5,44 €
Loyer mensuel total de l'opération	678,07 €

Le chiffre d'affaires annuel prévisionnel est évalué à 8 137 €.

ADOPTÉ

Pour extrait conforme
le Directeur Général
Eric.COJON


Accusé de réception en préfecture
059-378072144-20260910-BCA260910-272A-DE
Date de télétransmission : 15/09/2026
Date de réception préfecture : 15/09/2026 1